



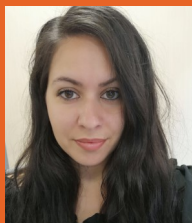
BNP PARIBAS



Sophie CREPEAUX
06 98 54 95 03



Juan Antonio GONZALEZ
06 67 24 54 97



Laura FELLAG
06 67 79 17 71



Yannick MARGERIE
06 73 98 52 45



Valérie VERMONT
07 64 35 74 48



L'INFORMATION DE VOS REPRESENTANTS

INFOS IMPORTANTES!

20/09/2021

Idf Ouest

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir au sujet du
CPF SUR LE TEMPS DE TRAVAIL / MY DEVELOPMENT

SUIVEZ LES ÉTAPES:

1. Comment effectuer ma demande de CPF sur My Development ?

- Connectez-vous via l'application My Development [cliquez ici](#).

2. Comment trouver la demande de CPF sur My Development ?

Effectuez une recherche via My Development en saisissant le terme "CPF" Comment remplir ma demande de CPF sur My Development ? [C'est ici](#)

Cliquez sur "Formation au titre du CPF sur le temps de travail". [Consulter Le Guide !](#)

3. Que signifie le « statut » sur My Development ?

1. Statut "**En cours**" après avoir effectué la demande.
2. Statut "**En attente de validation**" après avoir soumis la demande. La demande est en cours d'étude par votre Responsable Formation et/ou votre RGRH.
3. Statut "**Inscrit**" ou "**Refusé**" après étude du Responsable Formation ou RGRH.
4. Statut "**Terminé**" à la fin de la formation.

4. Comment serai-je informé(e) des suites données à ma demande ?

Dès formulation de votre demande de CPF sur temps de travail via My Development, un email est automatiquement envoyé à votre Responsable Formation ou votre RGRH.

Sous 30 jours, vous et votre manager serez informé(e)s par email de la réponse de votre Responsable Formation et/ou RHGRH.

Le silence vaut acceptation.

5. Accéder à la foire aux questions CPF : [BNP RHG \(echonet.bnpparibas\)](https://bnpparibas.fr/echonet/bnpparibas)

Pour tout complément d'information, contactez vos Élus Cfdt.



Journées de la MOBILITE,

les Mobility Days reviendront en octobre. À vos agendas !

VOS REPRÉSENTANTS

Sophie CREPEAUX

Laura FELLAG

Christine DELSAHUT

Adama FAYE

Juan-Antonio GONZALEZ

Amel HASSANE

Claudine OMS

Valérie VERMONT

Yannick MARGERIE



TELETRAVAIL : pour lire l'accord disponible sur Echonet, [cliquez ici !](#)

Quelles spécificités pour :

Territoire : [cliquez-ici](#)

Banque privée : [cliquez-ici](#)

Equipes TPE-MDE : [cliquez-ici](#)

Direction de région : [cliquez-ici](#)



Prise en charge des frais de rattrapage des examens
pour les formations diplômantes,

c'est non...

POUR ACCÉDER À [ALIS](#) DE CHEZ VOUS, VOICI LES ÉTAPES :

Comment faire concrètement ?

- Je dois tout d'abord initialiser mon mot de passe Internet en me connectant au réseau informatique BNP Paribas (Intranet).
- Je me rends sur ALIS à partir de la page d'accueil ECHONET via l'Intranet.
- Je clique sur le bouton intitulé « Gérer mon accès »
- Je choisis l'option « Changer mes réponses aux questions de contrôle »
Je réponds aux 3 questions de contrôle et je valide.
- Je peux dès lors créer mon mot de passe.
- Je choisis l'option « Changer mon mot de passe ALIS Internet »
- Je m'authentifie avec mon UID puis je réponds aux 3 questions de contrôle.
- J'accède à la page permettant l'enregistrement de mon nouveau mot de passe.

Quelles sont les règles à respecter ?

- Je dois respecter les règles de sécurité suivantes pour créer mon mot de passe :
- Il comporte au moins 3 des 4 types de caractères (MAJUSCULES, minuscules, Chiffres, caractères spéciaux de type @ # &, ne pas utiliser les caractères spéciaux * et /),
Il possède entre 8 et 20 caractères.
 - Une fois ces actions réalisées, je peux m'authentifier sur ALIS via Internet, avec ce nouveau Mot de Passe.

BON À SAVOIR

Mon mot de passe ALIS Internet sera ainsi différent de celui d'**ALIS Intranet** qui demeure mon mot de passe annuaire.

La durée de validité du mot de passe Internet est de 90 jours, délai après lequel je pourrai le mettre à jour en toute autonomie.

adresse dédiée pour tous les problèmes d'accès ALIS internet

MDP_ALIS_INTERNET@bnpparibas.com (mdp_alis_internet@bnpparibas.com)

Enfin, sur tous les sujets de la vie professionnelle (mobilité, évaluation, rémunération, promotion, difficultés relationnelles avec un manager ou un collègue, conditions de travail,...) et de la vie personnelle (difficultés financières, familiales et de santé) les élus CFDT sont à vos côtés pour vous conseiller, vous accompagner en entretien et préparation d'entretien et pour vous représenter en CSEE.